

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la protection des données en tant que futur DPO (Data Protection Officer) ou Référent
- Acquérir les connaissances juridiques et opérationnelles en protection des données
- Maîtriser les principes et obligations pour répondre aux exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés 3
- Savoir créer et tenir un registre des traitements
- Déterminer la co-responsabilité des sous-traitant au regard de la conformité RGPD
- Connaître les missions de la CNIL et communiquer avec la CNIL
- Maîtriser l'encadrement des transferts de données hors Union Européenne
- Maîtriser les outils nécessaires à la réalisation d'une étude d'impact
- Apprendre à mettre en œuvre un processus de conformité au sein de l'organisme

Profil stagiaire

- La formation est destinée à former toute personne DPO ou amenée à être désignée DPO ou à être désigné Référent Interne

Méthode pédagogique et évaluation

- Apports théoriques et documentaires
- Études de cas, quizz et ateliers
- Questionnaires d'évaluation et de satisfaction
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire

Prérequis

Connaissances de base dans la protection des données

Prix

Selon le nombre de participant, en intra ou inter-entreprise

Format

Présentiel / E-learning

Durée

3 journées / 21 heures

Programme de formation

I - Introduction à la protection des données

- A. Introduction, historique et cadre juridique
- B. Définitions et champs d'application du RGPD
- C. Les enjeux de la protection des données

II - Le Règlement Général sur la Protection des Données

- A. Les principes du RGPD
- B. Les obligations du RGPD
- C. Les droits des personnes

III - La CNIL

- A. Présentation
- B. Les missions et les pouvoirs
- C. Les sanctions

IV - Présentation juridique de la protection des données

- A. Présentation du RGPD et de loi Informatique et Libertés (III)
- B. Présentation des labels, des certificats et des codes de conduite

V- Le registre des traitements

- A. Les exigences du RGPD
- B. La méthodologie et les cas pratiques

VI - La sous-traitance en tant que donneur d'ordre

- A. Les exigences en tant que donneur d'ordre
- B. Les exigences en tant que receveur d'ordre
- C. Les cas pratiques

VII - Les transferts de données vers des pays tiers à l'Union européenne

- A. Les exigences du RGPD
- B. Les cas pratiques

VIII – La désignation et la fonction du DPO

- A. La désignation du DPO
- B. B. La fonction du DPO

IX – Les missions du DPO

- A. Les relations avec le responsable de traitement
- B. Les relations avec la CNIL



Labellisée CNIL



Référencé Datadock